

PREFECTURE DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Paris, le

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et Sociales
d'Ile-de-France**

ARRETE N° 2010-102

fixant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation de création, de transformation ou d'extension d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, en vue de leur examen au comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale d'Ile-de-France pour l'année 2010

LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

PREFET DE PARIS

OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU** le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L. 312-1, L. 313-1 et 2, R. 313-6,
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, et notamment l'article 131,
- VU** l'arrêté n° 2004-315 du 27 février 2004 fixant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation de création, de transformation ou d'extension d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, en vue de leur examen au comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale d'Ile-de-France,
- VU** l'arrêté n°2009-476 du 17 avril 2009 fixant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation de création, de transformation ou d'extension d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, en vue de leur examen au comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale d'Ile-de-France,
- SUR** proposition du préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France,



ARRETE

Article 1^{er} : le calendrier prévu par l'article R. 313-6 du code de l'action sociale et des familles susvisé est fixé, pour l'année 2010, en annexe au présent arrêté.

Article 2 : Le préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France, le directeur régional des affaires sanitaires et sociales, les directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales, et les présidents des conseils généraux de la région sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures et des départements de la région d'Ile-de-France.



POUR AMPLIATION
Pour le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Le chef du bureau des affaires administratives
et du protocole


Michelle Annie COPIN

Paris le, **05 FÉV 2010**

**Pour le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris, et par délégation,
Le Préfet, Secrétaire Général**

Jean-François KRAFT

Comité régional de l'organisation sociale et et médico-sociale d'Ile-de-France

calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisation pour l'année 2010

Sections spécialisées	Fenêtre	CROSMS	Échéance
Protection de l'enfance	01 février / 31 mars	juin / juillet	30 septembre 2010
Personnes Handicapées *	01 février / 31 mars	juin / juillet	30 septembre 2010
Personnes en difficultés sociales **	01 février / 31 mars	juin / juillet	30 septembre 2010

* uniquement pour les demandes concernant les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

** hormis les demandes relatives aux structures citées au 9° de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles qui relèveront de la compétence des ARS.